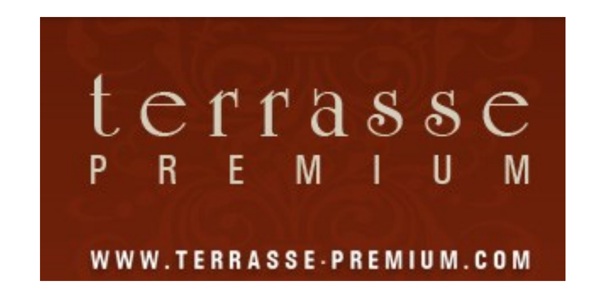




PRINCIPES DE POSE

Infos pratiques sur www.terrasse-premium.com et www.leroymerlin.fr
contact : info@terrasse-premium.com



Nos lambourdes, jupes de finition et clips de fixation sont conçus pour la pose d'une terrasse en bois composite Premium. Faute d'essai, nous déconseillons leur usage pour la pose d'une terrasse en bois massif.

Prévoir pour la pose d'une terrasse Premium

Un outillage identique à celui nécessaire à la pose d'une terrasse en bois massif.
Pour 1m² de terrasse, prévoir les éléments ci-contre (à titre indicatif) :

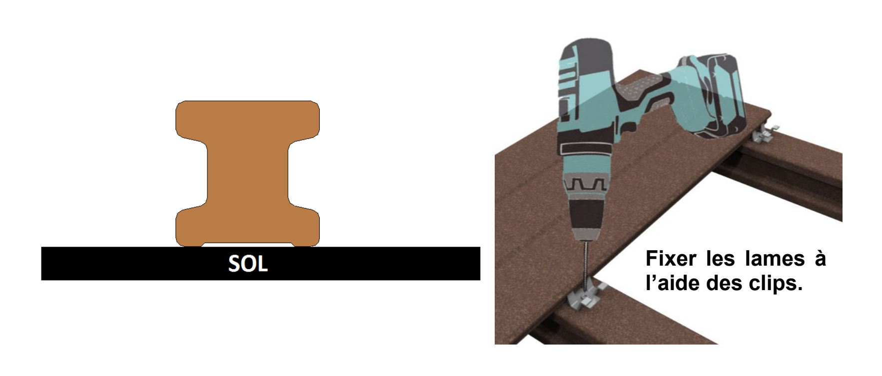
Largeur de lames	Nombre de mètre linéaire de lames pour 1m²	Nombre de clips pour 1m²	Nombre de mètre linéaire de lambourde pour 1m²
150 mm	6,5	24	4
180 mm	5,5	20	4
210 mm	4,7	16	4

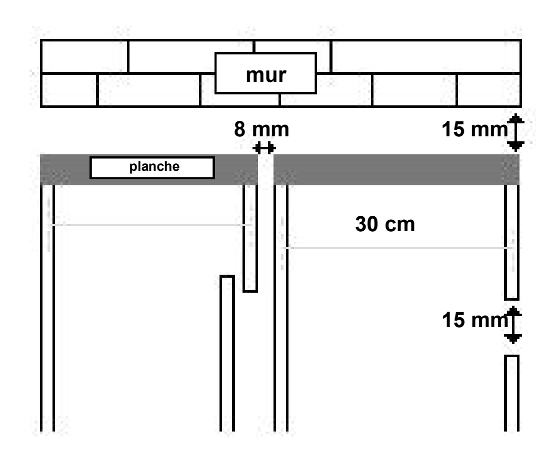
Stockage avant pose du matériel terrasse PREMIUM

Les lames et accessoires Silvadec doivent **impérativement** être stockés **à plat**, empilés sur une surface **sèche et plane**, dans un endroit bien ventilé de manière à ne subir aucune déformation. Les lames de terrasse doivent être **retournées** (côté non brossé visible), pour éviter des différences de couleur avec des produits non exposés à l'ensoleillement.
Les lames de claustra doivent être stockées à l'intérieur ou protégées des UV.
Lors de la manipulation, tenez compte du fait que les lames en bois composite peuvent peser plus lourd que le pin traité ou certaines essences exotiques.

Pose des lambourdes

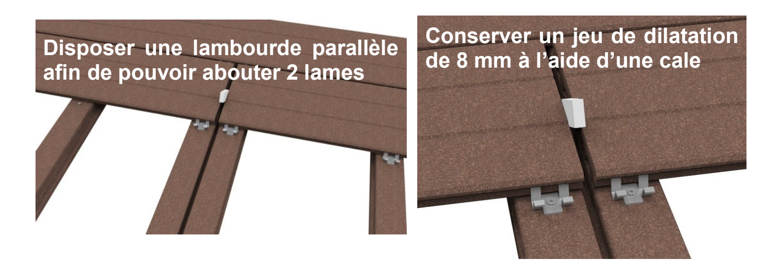
Pour permettre la ventilation et l'évacuation de l'eau, **la pose des lames se fait impérativement sur lambourdes** de 5cm minimum de hauteur et de largeur, en bois composite Terrasse Premium ou en bois massif (pin traité classe 4 ou bois exotique). **ATTENTION : Le clip de fixation doit être posé sur la face lisse des lambourdes en bois composite Terrasse Premium.** Disposer les lames perpendiculairement aux lambourdes en **respectant un écart d'axe en axe entre les lambourdes de 30cm maximum**. Les lambourdes ne doivent reposer ni sur la terre ni sur sol compacté. Elles **ne doivent pas reposer dans l'eau et ne doivent pas être utilisées directement sur étanchéité** (voir DTU 43-1). Elles sont posées sur une **dalle en béton plane** sans creux ni bosses (effectuer un ragréage si nécessaire)**,** avec une **pente minimum** de 10mm/m pour l'écoulement de l'eau.





Les lambourdes en bois composite Terrasse Premium ne sont pas faites dans un matériau porteur. Il faut les réserver **exclusivement à une dalle en béton plane et les faire reposer sur le sol sur toute leur longueur.** Elles ne doivent être posées ni sur plots ni sur pilotis. Pour cet usage, utiliser des lambourdes en bois massif. Les lambourdes Terrasse Premium mesurent 50 x 50mm et ne doivent pas être coupées dans leur épaisseur ou leur largeur, mais seulement dans leur longueur. **Il ne faut pas les sceller dans le béton, les coller ni les fixer entre elles. De plus, elles ne doivent pas être fixées au sol (pose flottante).**

Pour l'aboutage, il faut impérativement respecter un **écart de 15mm** entre les lambourdes en longueur et par rapport à un mur éventuel pour permettre l'évacuation de l'eau et la dilatation. Dans la mesure du possible, ne pas les disposer sur le même alignement et respecter une pose « décalée » pour favoriser l'évacuation de l'eau sous la terrasse (voir croquis ci-contre). Les espaces de 15mm doivent être réalisés en superposant des cales de 5 mm fournies avec les clips de fixation. En outre, en cas de non planéité de la dalle et pour rattraper des différences de hauteur de 5mm maximum, impérativement utiliser des cales rigides distribuées à cet effet dans le commerce. Insérer ces cales tous les 30cm maximum sous les lambourdes. Il ne faut en aucun cas utiliser du bois composite pour rattraper des différences de hauteur supplémentaires.





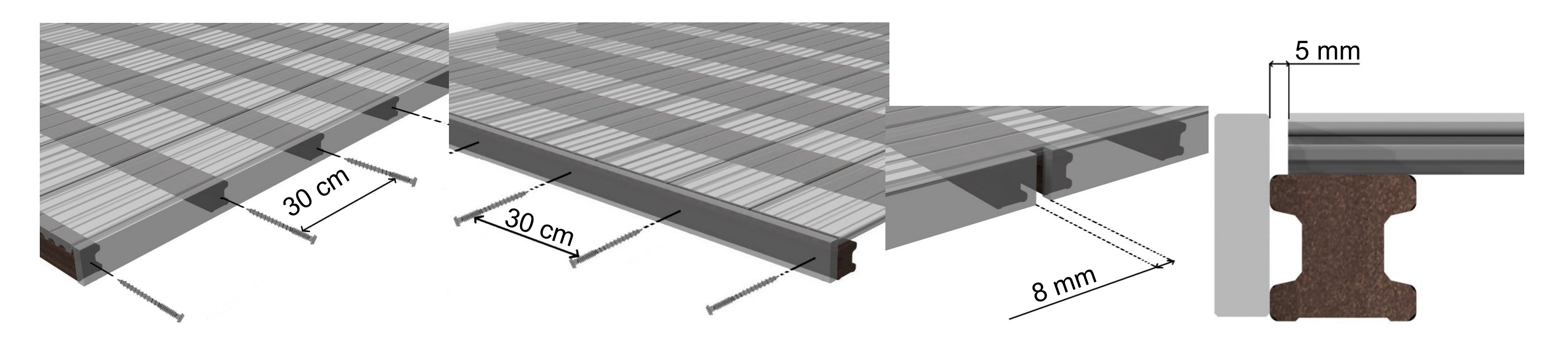
Pose des lames de terrasse Premium

Lors de la pose des lames, ne pas forcer sur les clips et respecter à l'aide des cales fournies un **écart minimum de 6mm en largeur entre les lames. En cas d'aboutage de planches dans le sens de la longueur, disposer 2 lambourdes parallèles côte à côte et fixer chaque extrémité de planche sur une lambourde en respectant à l'aide d'une cale un jeu de 8mm en longueur entre les lames** (jeu de dilatation – cf photo ci-dessus)**.** Comme pour les lambourdes, respecter un écart de **15mm entre les lames et un mur ou obstacle éventuel.** Les extrémités de chaque lame doivent reposer sur une lambourde et y être fixées. (Pas de porte à faux). Prévoir une fixation à chaque intersection lame/lambourde (Clip de fixation Terrasse Premium ou pré-percer et visser x2). Nos produits sont prévus pour un usage piétonnier en extérieur. Ce sont des éléments d'habillage non structurels qui peuvent supporter de façon uniquement temporaire, une charge de 250 kg/m² uniformément répartie.

Sens de pose des lames et des lambourdes: Dans le cadre d'aménagements d'accès piétonniers (chemins, passerelles, etc.), il est important de noter que les **lames de terrasse doivent être posées dans le sens perpendiculaire à la marche, notamment pour les espaces publics.**
Par ailleurs, le support sur lequel reposent les lambourdes doit être conçu avec une pente permettant l'évacuation de l'eau.
Composer avec ces deux paramètres en respectant les écarts maximaux ci-dessous entre les lambourdes.

Angle entre les lambourdes et les lames	**90°**	45°	30°
Ecartement d'axe en axe maximal entre les lambourdes	**30cm**	20cm	10cm

Finition : Égaliser l'extrémité des lames à l'aide d'une scie circulaire et d'une règle. La jupe se fixe en **pré-perçant**, et en **vissant** une vis inox de 50mm tous les 30cm dans les lames, lorsque celles-ci sont parallèles, ou dans la lambourde lorsque celle-ci est parallèle. Dans ce dernier cas, laisser un joint de **5mm entre la jupe et les lames**. (Ne pas utiliser de pointes.) Dans tous les cas, prévoir dans le sens de la longueur un jeu de **8 mm entre les jupes à l'aide d'une cale.**



Eléments techniques

→ Le collage est vivement déconseillé, afin de permettre la ventilation et les variations dimensionnelles.
→ L’utilisation de vis en inox est recommandée.
→ Attention à ne pas visser avec un couple de vissage trop élevé.
→ Ne pas poser les vis à moins de 3 centimètres de l’extrémité d’une planche pour éviter que celle-ci ne se fende.
→ Il ne faut pas utiliser les lames de terrasse pour réaliser des points d’ancrage destinés à la fixation de bâches de piscine, de lampadaires, de poteaux de clôture, de platines pour claustras ….
→ Pour les éléments encastrés dans les terrasses (spots, poteaux,…), prévoir un jeu de dilatation.
→ Pour les abris de piscine : les poteaux ne doivent pas reposer sur les lames non structurelles. Les roues doivent reposer sur des rails pour ne pas poinçonner.
→ La couleur des lames évolue pendant les premières semaines. En commandant une lame supplémentaire, il est possible de trouver une différence avec celles déjà posées. Celle-ci s'estompera par la suite. Néanmoins, des différences de teinte peuvent persister d’une lame à une autre car les bois que nous utilisons en production ont des origines diverses. De même, les couleurs et le brossage des échantillons ne sont pas contractuels.
→ Pour la réalisation de caillebotis (trappes) destinés à habiller des regards, il est impératif d’effectuer une armature structurelle (métallique ou en bois massif). Prévoir un jeu de dilatation d’un centimètre autour du caillebotis.
→ Pour les tours de piscine, nous déconseillons la fixation de la jupe de finition. Préférer l’utilisation d’une margelle pour les finitions au bord de l’eau.
→ La face visible des lames et accessoires apparents a été brossée pour recréer l’aspect du bois et diminuer la glissance. La face non brossée ne doit pas être utilisée.
→ Ne pas utiliser les produits Terrasse Premium en intérieur ou dans des zones fermées aux UV et aux intempéries. Une bonne exposition au vent et à la pluie est nécessaire pour un nettoyage plus facile.

	Lames 150mm	**Lames 180mm**	**Lames 210mm**	**Lambourdes**	**Jupes**
Longueur (+/- 1cm)	2,4m	3m ou 2,4m	3m ou 2,4m	2,4m	2m
Largeur (+/- 2mm)	150mm	180mm	210mm	50mm	70mm
Épaisseur (+/- 2mm)	21mm	21mm	21mm	50mm	20mm
Poids au ml (+/- 5%)	2,9kg	3,5kg	4,2kg	2,3kg	1,7kg





Entretien des terrasses en bois composite terrasse PREMIUM

Les lames en bois composite ne nécessitent aucune protection particulière (pas de produit de traitement). Un nettoyage périodique permet néanmoins de maintenir votre terrasse en bon état général :

MODE D'EMPLOI

Quand ?
Il est impératif de laver votre terrasse **une fois par an**, idéalement au printemps.
Comment?
Utiliser un balai brosse - toujours agir dans le **sens longitudinal** des lames
et laver à **l'eau avec un détergent doux dilué (liquide vaisselle).**
Nettoyer les espacements entre les planches à l'aide d'une lame métallique
afin de conserver une bonne évacuation de l'eau.

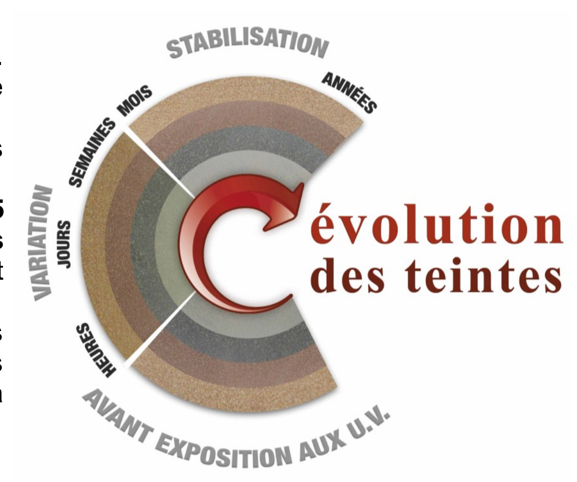
Comment agir contre les taches?
Les dépôts extérieurs en surface peuvent générer des taches. Pour les enlever, utiliser un produit d'entretien courant pour la vaisselle. D'une manière générale, les taches de graisse disparaissent aussi naturellement en quelques semaines, à condition d'être bien exposées aux UV et aux intempéries.

Comment faire disparaitre les rayures?
Pour des rayures ou des taches persistantes, utiliser une brosse en laiton en mouillant les planches au préalable pour ne pas les éclaircir. Brosser délicatement dans le sens longitudinal des lames. Un brossage peut générer une légère décoloration qui s'estompera avec le temps.

Comment faire disparaître des taches d'humidité?
Des taches d'humidité peuvent apparaître dans des zones exposées comme autour du mobilier ou sous gouttière. Ces taches disparaissent naturellement avec le temps sous l'action des UV et des intempéries. Il est possible d'accélérer ce processus en arrosant et en nettoyant la zone concernée à l'aide d'un balai brosse (agir dans le sens longitudinal des lames).

Evolution couleur des lames en bois composite terrasse PREMIUM

La couleur des lames en bois composite présente l'avantage d'être durable. Toutefois, une évolution est perceptible dans les semaines qui suivent la pose (aspect jauni).
Ce phénomène appelé bronzage s'explique par les premières expositions des lames aux U.V et la présence de farine de bois.
Une exposition uniforme aux U.V. atténue ce phénomène au bout de **4 à 5 semaines pour les lames de terrasse** et **10 à 12 semaines pour les lames de claustra,** qui sont exposées verticalement. Les couleurs se stabilisent ensuite au plus proche de leur teinte d'origine.
Ainsi, si la pose de terrasse ou de claustra s'effectue à quelques jours d'intervalle, il est normal d'observer une différence de teinte entre les premières lames posées et les dernières. Cette différence s'estompera naturellement après une exposition homogène des produits aux UV.



Nos farines de bois sont d'origine française et certifiées PEFC pour assurer une qualité constante. Toutefois, une légère différence dans les farines de bois peut subsister, pouvant ainsi provoquer de légères différences de teinte d'une lame à l'autre ou d'un lot à un autre. De même, les couleurs et le brossage des échantillons fournis ne sont pas contractuels. Aussi, nous conseillons de commander la totalité des lames pour un même projet en une fois afin de réduire le risque de mélange de différents lots de production.

CE QU'IL FAUT ABSOLUMENT EVITER

- **Ne pas utiliser les produits terrasse PREMIUM en intérieur**
  Pour des raisons d'entretien, nous recommandons de ne pas utiliser nos produits en intérieur ou dans des zones fermées aux UV et aux intempéries. Une bonne exposition aux intempéries est nécessaire pour un nettoyage plus facile.
- **Ne pas utiliser de solvant**
- **Ne pas appliquer d'huile de lasure ou de peinture**

Avant toute construction de terrasse, consultez la réglementation en vigueur auprès de votre mairie.
Le bois composite Terrasse Premium n'est pas un produit dit conventionnel. Veuillez le signaler à votre assureur. Terrasse Premium décline toute responsabilité et annulera sa garantie en cas de non-respect des instructions d'emploi ci-dessus ou en cas d'utilisation de clips de fixation ou d'accessoires d'une autre marque. Les lames de terrasse sont garanties contre les attaques de termites et de champignons : 20 ans dans le cas d'un usage résidentiel et 10 ans dans le cas d'un usage public ou commercial. Cette garantie se limite à la fourniture des lames à remplacer.